



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E168094

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2025

ÉDITÉ LE

29/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POINTE A PITRE

Siret : 337 881 387 00035

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 0007924/J

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD CA000000313795

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD CA000000313795

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : SIMPEX ANTILLES

11 LOTISSEMENT VINCE A ARNOUVILLE
97170 PETIT-BOURG

Téléphone : 05 90 26 77 59

Portable : 06 90 38 62 78

Fax :

Site Internet : simpexantilles.com

E-mail : simpex.antilles@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DE JAHAM JEAN-FRANCOIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉG...

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/11/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	11/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.